



ASSURANCE ANNULATION DE SÉJOUR

DEMANDE DE GARANTIE "MONDIAL"

Cette demande de garantie doit être complétée en même temps que votre contrat de location.

Monsieur ou Madame, déclare souscrire l'Assurance Annulation / Interruption de séjour, proposée par le Cabinet T2A.

Nom du Propriétaire : **ANQUETIL** Code groupement : **303547**

Location prévue à compter du jusqu'au.....

Pour un loyer unique de€

Adresse de la location : **Villa Les Hespérides**
16, impasse des pinsons - la colline
83310 GRIMAUD - France

Montant versé à la réservation :€ Règlement du solde le :

Montant de la cotisation de l'assurance :€. (Règlement joint : minimum 15€)

Dès réception de la présente demande de garantie, T2A adressera le certificat d'assurance, par mail ou par courrier au propriétaire et au locataire s'il possède une adresse mail.

Liste des participants

	Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance		Nom / Prénom	Sexe	Date de naissance
1				9			
2				10			
3				11			
4				12			
5				13			
6				14			
7				15			
8				16			

A **Grimaud** le.....

Signature du propriétaire

Signature du locataire

BP 16

68801 Thann Cedex

Orias : 07 021 157

☎ 03 89 37 70 60

☎ 03 89 37 83 41

✉ Cabinett2a@aol.com

Le coût de l'assurance annulation/interruption de séjour s'élève à 3,5 % du montant à garantir. (répartition : 3% à charge du locataire et 0.5% à charge du propriétaire)

Un chèque de ce montant est joint à la présente.

En cas de sinistre, un exemplaire du contrat de location sera à fournir à l'assureur.

